✓ SE POSITIONNER DANS UN CADRE JURIDIQUE FAVORABLE

Jusqu'en 2019, les collectivités ne disposaient pas de cadre juridique permettant la mise en place des mesures nécessaires pour favoriser l'accès à l'eau pour tous. Grâce à la **loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**, les collectivités peuvent désormais mettre en place les mesures de leur choix pour favoriser une politique locale de l'eau plus inclusive.

✓ S'INSCRIRE DANS L'AGENDA POLITIQUE

Dans le cadre de la **loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**, promulguée en février 2020, le décret n° 2020-1724 rend obligatoire, à partir du 1er janvier 2022, dans les établissements recevant du public, la mise à disposition libre et gratuite de fontaines d'eau potable (raccordées au réseau d'eau potable). Ainsi, Fontaineo soutient pleinement les objectifs environnementaux du gouvernement et participe à l'effort national de réduction des déchets plastiques, en intérieur comme en extérieur.

✓ PROPOSER UNE SOLUTION URBANISTIQUE CLÉ EN MAIN

Déployables partout et utilisables par tous, les fontaines sont raccordées au réseau d'eau potable. Elles offrent **une distribution sécurisée sans contact** grâce à des détecteurs de présence, répondant ainsi aux contraintes sanitaires du moment. Les fontaines s'adaptent à tous les environnements en intérieur et en extérieur. Bien plus innovantes que d'autres fontaines à eau existantes sur le marché, les fontaines de Fontaineo sont connectées et programmables à distance.

✓ VALORISER L'EXCELLENCE A LA FRANCAISE

Fontaineo s'arrime à l'excellence française, notamment en tant que partenaire de Veolia qui dispose d'un savoir-faire reconnu dans le monde entier et offre une large couverture du territoire français. Depuis 10 ans, près de 9 Français sur 10 sont satisfaits des services d'accès à l'eau et d'assainissement, selon le dernier sondage du Centre d'information sur l'eau. En tant que leader mondial de l'eau, cette expertise française nous permet de conquérir des marchés internationaux. Ces compétences de pointe qui allient innovation et qualité, nous permettent d'exporter notre savoir-faire dans le monde entier et de renforce cette vitrine française de l'excellence.

http://fontaineo.fr